

Résultats du sondage auprès des membres de la CAGP-ACPD^{MD} mené en 2008

Volet 1 – caractéristiques des membres

Dans le premier volet du sondage que l'association a mené en octobre 2008, nous avons posé douze questions à nos membres afin d'obtenir des informations sur leur profil démographique et professionnel. En tout, **315 personnes ont répondu au sondage**.

Répartition des répondants par régions et par provinces

La majorité des répondants ont indiqué provenir de petites municipalités et de régions « autres » que celles qui figuraient dans le sondage (30,5 %). Au deuxième rang, en ce qui concerne le nombre des répondants, vient la région de Toronto avec 15,2 % des répondants, suivie par les régions de Vancouver (10,5 %), Ottawa (5,7 %), Calgary (5,1 %) et Victoria (4,8 %). Les répondants des municipalités et régions suivantes ont été particulièrement peu nombreux : Summerside (0 %), suivie par Hamilton, région de Quinte, St. John's, Prince Albert et Niagara Falls, qui ont regroupé chacune 0,3 % des répondants. Ces taux de réponse correspondent aux informations contenues dans la base de données de CAGP-ACPD^{MD} concernant le pourcentage de membres dans ces régions. La répartition des pourcentages de répondants par provinces qui a été observée concorde aussi avec celle que l'on trouve dans la base de données de la CAGP-ACPD^{MD}, à un ou deux pour cent près (voir tableau).

PROVINCE	Résultats du sondage, en %	% dans la base de données
Alberta	11,1 %	12,96 %
Colombie-Britannique	19,7 %	20,12 %
Manitoba	5,7 %	6,17 %
Nouveau-Brunswick	1,3 %	1,6 %
Terre-Neuve	0,3 %	0,53 %
Territoires du Nord-Ouest	0,3 %	s.o.
Nouvelle-Écosse	6,0 %	4,88 %
Ontario	42,2 %	39,64 %
Î-P-É	0,6 %	0,38 %
Québec	7,0 %	8,39 %
Saskatchewan	5,1 %	4,57 %
Yukon	0,0 %	s.o.
Étranger	0,6 %	0,76 %

Répartition des répondants selon leur âge

Nous avons recueilli des données sur l'âge des répondants uniquement aux fins de ce sondage. Ces informations ne seront pas consignées dans la base de données de la CAGP-ACPD^{MD} et demeurent confidentielles et anonymes. La majorité des répondants se situent dans les tranches d'âge de 40 à 49 ans et de 50 à 59 ans. Selon ces résultats, il est évident que le métier de professionnels en dons planifiés regroupe plus particulièrement des professionnels de 40 ans et plus, et que cela constitue une tendance forte quand on compare ces résultats à ceux des sondages précédents. Il est intéressant de noter la légère diminution des répondants dans

la tranche d'âge de 20 à 29 ans; il est toutefois trop tôt pour affirmer que cette tendance se maintiendra.

Tranche d'âge	% des répondants 2007	% des répondants 2008
Moins de 20 ans	0,0 %	0,0 %
De 20 à 29 ans	4,74 %	2,9 %
De 30-39 ans	19,91 %	19,4 %
De 40-49 ans	35,55 %	33,7 %
De 50-59 ans	29,86 %	33,3 %
De 60-69 ans	9,95 %	10,5 %
70 ans et +	0,0 %	0,3 %

Répartition des répondants selon leur sexe

Cette année, nous avons eu 26,7 % de répondants masculins et 73,3 % de répondants féminins. En 2008, la représentation des femmes a augmenté de plus de 10 % par rapport à 2007.

Sexe	% des répondants 2007	% des répondants 2008
Femmes	60,00 %	73,30 %
Hommes	40,00 %	26,70 %

Niveau d'éducation

Un très grand nombre de répondants ont un diplôme universitaire de premier cycle (49,8 %) ou de deuxième cycle (19 %). Pour ce qui est des autres, 15,9 % détiennent un diplôme collégial et 1 %, un doctorat. Ces diplômés représentent 85,7 % de nos répondants. Cela indique clairement que la majorité de nos répondants ont un niveau d'éducation élevé. Cependant, ce pourcentage est plus faible que celui de 95 % qui a été obtenu dans le sondage réalisé en 2007. Ces résultats pourraient être attribuables à l'augmentation des répondants qui ont répondu « autre » pour décrire leur niveau d'éducation.

Niveau d'éducation	2007 % des répondants	2008 % des répondants
Secondaire	6,16 %	7,0 %
Diplôme collégial	12,33 %	15,9 %
Diplôme universitaire de premier cycle	58,22 %	49,8 %
Maîtrise	17,12 %	19,0 %
Doctorat	1,37 %	1,0 %
Autre (veuillez préciser)	4,79 %	7,3 %

Langue

Le pourcentage de nos répondants qui ont indiqué préférer le français comme langue de communication, à savoir 7 %, correspond aux chiffres de notre base de données (8 %). Nous remercions tous les membres francophones qui ont répondu au sondage et qui se sont assurés d'être bien représentés.

Pourcentage des heures de travail consacrées aux dons planifiés

Les résultats obtenus en 2008 ne montrent pas de changements majeurs quant au pourcentage du temps que les membres consacrent aux dons planifiés. La majorité des répondants (47 %) ont indiqué qu'ils consacraient moins du quart de leur temps aux dons planifiés. Par ailleurs, 16 % des répondants ont indiqué que leur temps était entièrement consacré aux dons planifiés. Ces résultats laissent entendre que la majorité des membres de la CAGP-ACPD^{MD} sont aussi responsables d'autres activités philanthropiques au sein de l'organisme pour lequel ils travaillent.

Nombre d'années dans le domaine des dons planifiés

Dans l'ensemble, on ne constate pas de grands changements par rapport à l'an dernier. La seule catégorie pour laquelle on a constaté une augmentation est la catégorie 7 à 10 ans dont l'augmentation est de près de 5 % depuis l'an dernier. C'est peut-être parce que certains membres ne rentrent plus cette année dans la catégorie 4 à 6 ans. Comme l'an dernier, la plus grande proportion des répondants a indiqué travailler dans le domaine des dons planifiés depuis plus de 10 ans (24,4 %). Au deuxième rang, vient le groupe des répondants qui travaillent dans le domaine depuis 1 à 3 ans (23,8 %), puis au troisième rang, ceux qui sont dans le domaine depuis 4 à 6 ans (20,00 %). Ces résultats indiquent qu'il y a une lente augmentation des gens qui sont devenus professionnels en dons planifiés depuis dix dernières années. Le tableau qui suit illustre bien cette croissance :

Nombre d'années dans le domaine des dons planifiés	2007 % des réponses	2008 % des réponses
Aucune	3 %	1,9 %
Moins de une	10 %	10,5 %
1 à 3	23 %	23,8 %
4 à 6	23 %	20,0 %
7 à 10	15 %	19,4 %
Plus de 10	26 %	24,4 %

Professionnels en dons planifiés et conseillers professionnels

Nous avons aussi demandé à nos répondants d'indiquer s'ils se considéraient comme des professionnels en dons planifiés travaillant au sein d'un organisme de bienfaisance ou comme des conseillers professionnels exerçant dans diverses spécialités.

Parmi les répondants, les professionnels en dons planifiés qui travaillent pour des organismes de bienfaisance étaient principalement concentrés dans les secteurs de la santé (34,5 %), de l'éducation (17,3 %) et des services sociaux (13,3 %). Les secteurs correspondent plus ou moins à ceux qu'indique notre base de données.

Par exemple, le pourcentage des répondants qui ont indiqué œuvrer dans le secteur des services sociaux (13,3 %) ne correspond pas au pourcentage de 1,45 % contenu dans la base de données. C'est aussi le cas pour les répondants qui ont indiqué travailler dans le secteur de la santé (34,5 %), dont le pourcentage est de 19,82 % dans la base de données. Il se peut que de telles variations traduisent la fluidité de la définition qu'a chacun des répondants de ces catégories. Cela indique probablement que la perception des répondants peut avoir changé depuis l'entrée des données dans la base de données. Par exemple, un répondant qui considèrerait initialement travailler dans le secteur des services sociaux peut estimer aujourd'hui que le secteur de la santé décrit mieux ses activités.

Secteur	2008 % des réponses	2008 Base de données
Santé	34,5 %	19,82 %
Éducation et recherche	17,3 %	15,32 %
Services sociaux	13,3 %	1,45 %
Autre	10,8 %	2,36 %
Religion	9,4 %	5,87 %
International	4,3 %	0,91 %
Arts et culture	4,0 %	3,13 %
Expertise-conseil	3,2 %	3,20 %
Philanthropie - bénévolat	1,8 %	2,13 %
Environnement	1,4 %	1,75 %

En tout, 50 % des répondants qui ont indiqué être des conseillers professionnels ont répondu avoir une spécialité « autre » que celles qui étaient proposées dans le sondage; le deuxième groupe en importance réunit les répondants qui indiquent être conseillers financiers (26 %). Cela laisse entendre que divers genres de conseillers professionnels répondent aux besoins de divers clients.

Spécialité	% des réponses	Base de données?
Comptabilité	4,0 %	s.o.
Droit	16,0 %	24,9 %
Assurances	4,0 %	13,8 %
Finances	26,0 %	32,7 %
Autre	50,0 %	19,8 %

Répartition selon leur spécialité des conseillers professionnels, selon la base de données de la CAGP-ACDP ^{MD}				
Conseillers en placements	Planificateurs financiers	Conseillers en assurances	Conseillers juridiques	Autres
19	71	30	54	43
8,76 %	32,72 %	13,82 %	24,88 %	19,82 %
Nombre total des conseillers professionnels : 217				

*Note : Actuellement, la catégorie « Conseiller comptable » ne figure pas dans la base de données de la CAGP-ACPD^{MD}. Par contre, la catégorie « Conseiller en placements », qui figure dans la base de données, n'a pas été incluse dans le sondage. Les conseillers professionnels constituent 16,62 % de nos membres (Nombre total de membres au 31 décembre 2008 : 1306).

Durée d'appartenance à la CAGP-ACPD^{MD}

La dernière question de ce volet du sondage concernait la durée de l'appartenance des répondants à la CAGP-ACPD^{MD}. Tant en 2007 qu'en 2008, la majorité des répondants étaient concentrés dans les catégories « Moins de un an » et « Plus de 8 ans ». Il est aussi important de noter que plus de 43,7 % des membres de l'association le sont depuis deux ans ou moins et que 54,4 % sont membres depuis trois ans et moins. Ceci nous laisse entrevoir le genre de privilèges que nous devons offrir à nos membres sur une période de trois ans.

Durée d'appartenance	% des répondants en 2007	% des répondants en 2008
Moins d'une année	19 %	17,5 %
Un an	5 %	13,3 %
Deux ans	15 %	12,9 %
Trois ans	10 %	10,7 %
Quatre ans	8 %	7,1 %
Cinq ans	10 %	7,8 %
Six ans	7 %	3,9 %
Sept ans	3 %	4,2 %
Huit ans,	4 %	3,9 %
Plus de huit ans	19 %	18,8 %

Les résultats du deuxième volet du sondage, qui porte sur les *Privilèges réservés membres*, vous seront communiqués par courriel dans les semaines qui suivent. Ce volet permet à l'association de déterminer sur quels privilèges elle doit mettre l'accent, quels services sont considérés importants par les membres et la pertinence de nouveaux privilèges.